

Éducation Civique, Juridique et Sociale : Les formes de l'incivilité

SOMMAIRE :

- - Définition d'incivilité
- - Les lieux où se manifeste l'incivilité
- - Les formes d'incivilités
- - Insultes et non-respect d'autrui
- - Dégradation et non-respect du matériel public.
- - Différence entre l'incivilité et le délit.

Définition d'incivilité

- « Incivilité désigne un comportement qui ne respecte pas une partie ou l'ensemble des règles de vie en communauté telles que le respect d'autrui, la politesse la courtoisie. »



Les lieux où se manifeste l'incivilité

- Il existe des incivilités dans différents lieux tels que :
 - Les stades (foot ...)
 - Le milieu scolaire
 - Les différents lieux publics
 - Les transports
 - Dans le cadre de la vie quotidienne.



Les formes des incivilités

(Insultes et non-respect d'autrui)

- Dans cette image, le petit garçon insulte la fille ; ce qui constitue une incivilité (non-respect de la personne). Ce type d'incivilité est aussi présent dans les milieux scolaires, dans la rue ou dans les stades.



Les formes d'incivilités

(dégradation et non-respect du matériel)

- Les incivilités existent aussi dans les lieux publics avec des dégradations des transports. Cela se manifeste par des graffitis ou par la détérioration des biens (vitres rayées, sièges déchirés, affiches du métro arrachées ...)



Différence entre l'incivilité et le délit.

- **Définition :**
 - « Un délit est un infraction jugée par le tribunal correctionnel. Il se situe entre la contravention et le crime. Un délit est passible d'une peine d'emprisonnement qui ne peut pas dépasser 10 ans. Il est également possible d'une amende, d'un stage de citoyenneté, d'une peine de travail d'intérêt général... »
- **Exemples :**
 - Un élève jette un projectile à son professeur : Le professeur est touché dans le dos : c'est une incivilité (frustration et honte). Le professeur se retourne et reçoit le projectile dans l'œil : c'est un délit et l'élève est passible d'une sanction pénale.
 - Une personne âgée marche sur le trottoir, un groupe de jeunes vient en face : La personne âgée est obligée de marcher sur la route , c'est donc une incivilité. La personne se fait renverser par une voiture : c'est un délit et les jeunes peuvent être accusés de « mise en danger d'autrui ».

Sources

Dossiers ECJS

..- ECJS 2de Ed. Delagrave *Redécouvrir la citoyenneté.*

Définition et exemples :

- - <http://www.parolesdejeunes.com/faq/faq.phtml?page=63>
- - <http://www.internet-juridique.net/delit,l72.html>

Images :

- | | |
|---|--|
| ..- cereales.lapin.org | - la-petite-fille-moche.over-blog.com |
| • - www.rtbf.be | |
| • - http://rouen.blogs.com/photo/2007/09/fome-dincili.html | |